



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 051/2024  
SÉANCE N° 3 DU 21 MAI 2024

### DÉBAT ANNUEL SUR LA POLITIQUE LOCALE DE L'URBANISME

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 15 mai 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

#### Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort, Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire (jusqu'à 19 h 49), Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Pétron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier (à partir de 18 h 39), Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 25), Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Kamel Ogbi, Christine Droguet, Didier Pillon (jusqu'à 19 h 51), Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière (jusqu'à 20 h 19), Pierrick Guesné, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot (à partir de 18 h 59), Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois (à partir de 18 h 15 et jusqu'à 20 h 55), Julien Brocaïl (jusqu'à 19 h 21), Gérard Travers, Vincent Paillard (jusqu'à 19 h 25), Mickaël Marquet (à partir de 18 h 33), Éric Morand (jusqu'à 20 h 22), Fabien Robin, Yannick Borde (à partir de 18 h 17), Pierre Besançon (à partir de 18 h 17), Christelle Alexandre (à partir de 18 h 15), Louis Michel, Marcel Blanchet (à partir de 18 h 20), Olivier Barré (à partir de 18 h 32) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 07).

#### Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Nicolas Deulofeu, Dominique Gallacier.

#### Étaient représentés

Bruno Bertier a donné pouvoir à Camille Pétron, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Catherine Roy, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Christine Droguet, Sébastien Buron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani (à partir de 19 h 51), James Charbonnier a donné pouvoir à Chantal Grandière (jusqu'à 20 h 19), Vincent D'Agostino a donné pouvoir à Pierrick Guesné, Chantal Grandière a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 20 h 19), Anne-Marie Janvier a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot (à partir de 18 h 59), Christine Dubois a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 20 h 55), Julien Brocaïl a donné pouvoir à Patrice Morin (à partir de 19 h 21), Vincent Paillard a donné pouvoir à Gérard Travers (à partir de 19 h 25), Éric Morand a donné pouvoir à Mickaël Marquet (à partir de 20 h 22), David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire (jusqu'à 19 h 49), Corinne Segretain a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Michel Paillard a donné pouvoir à Florian Bercault.

Céline Loiseau et Christian Lefort ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 23 mai 2024.

N° 051/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2024

DÉBAT ANNUEL SUR LA POLITIQUE LOCALE DE L'URBANISME

Rapporteur : Christine Dubois

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1 et L5211-62,

Considérant que Laval Agglomération est compétente de plein droit en matière de Plan Local d'Urbanisme et tout document en tenant lieu,

Qu'aux termes des articles susvisés, un débat portant sur la politique locale de l'urbanisme doit se tenir au moins une fois par an,

Considérant les éléments exposés ci-avant,

Que les données présentes dans ce bilan correspondent à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 et s'attachent aux seules compétences exercées en matière de planification territoriale et d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme,

Après avis de la commission aménagement habitat et politique de la ville,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article unique

Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat annuel de la politique locale de l'urbanisme.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Signé : Le Président,

Florian Bercault